

Date : 04 octobre 2021

Heure : 8h30 – 9h25'

Lieu : Bureau du ST Kinshasa et Lubumbashi (présentiel et virtuel)

N° : .../2021

Page 1/2

1. Convocation	Coordonnateur National (CN)
2. Nature	Réunion de service
3. Ordre du jour	• Publication des nouveaux contrats • Préparation de l'atelier du 05 octobre 2021 portant sur l'intégration du Secteur Forestier • Etat des lieux des lettres à transmettre • Divers.
4. Participants	Présence physique et audioconférence : CN Jean-Jacques Kayembe, Franck Nzira, Marylou Djuma, Thierry Kabamba, Michel Kayembe, Baudry Omewatu, Gilbert Deningaidi, Christian Amani, Dieudonné Lukoji, Alvin Mambale, Romaric MUYA, Caleb Mukadi, Lucie Massaka, Raoul Musau

5. Déroulement de la réunion

- Concernant le point 1 et dans le cadre d'informations nécessaires pour compléter le questionnaire du FMI, le CN a attiré l'attention de toute l'équipe sur la nécessité d'assurer le suivi des divers contrats miniers signés et non encore publiés depuis la dernière mise à jour. Aussi, le CN a fait part de l'existence de plusieurs contrats nommés signés notamment par la Gécamines, la SAKIMA et la MIBA. Ces contrats ont trait soit à la cession, à l'amodiation et à l'option.

A cet effet, le CN a invité ETR à faire le point sur la situation de la publication des contrats y afférents notamment ceux de la MIBA et de SAKIMA.

Ensuite, il a demandé à Thierry, Chef d'antenne du Sud, de contacter la Gécamines ce jour pour se rassurer. Enfin, il a instruit G. Deningaidi d'actualiser la liste qu'il détient en intégrant tous ces contrats.

En rapport avec le Projet SICOMINES et BUSANGA, l'ETR a fait savoir qu'il a été publié depuis janvier et que l'information sur la renégociation de certains contrats n'est jamais parvenue au ST.

Concernant SICOMINES, le CN a voulu savoir si tous les documents et avenants de SICOMINES ont été envoyés à la CTCPM. A ce sujet, l'ETR a confirmé que les documents ont été envoyés.

- Concernant la préparation de l'atelier du 05 octobre 2021 portant sur l'intégration du Secteur Forestier, le CN a demandé un briefing sur la situation à ce jour. Marylou a fait savoir que toutes les dispositions ont été prises pour l'organisation de l'atelier du 05/10/2021 et que 10 participants ont été rajoutés au nombre initialement prévu et que le Ministère de l'Environnement et Développement Durable a confirmé la présence du Dircab. Aussi, le CN a invité ETR à préparer le projet de mot d'ouverture du Dircab de la VPM à déposer ce jour.

- Le CN a voulu s'enquérir des lettres à transmettre pour signature au Ministère du Plan. La Secrétaire a informé que les lettres relatives au Rapport intérimaire SICOMINES ont été déposées tandis que celles relatives à la collecte de données complémentaires sur la propriété effective seront déposées ce matin, moyennant mise en forme des annexes et après harmonisation avec le CN. A ce propos, le CN a fait remarquer qu'un délai de 2 semaines est accordé par le CE à toutes les entreprises déclarantes et les experts ont été invités à analyser lesdits formulaires à envoyer. Quant à la lettre pour le projet de décret, elle sera finalisée également aujourd'hui.

Profitant de l'occasion, le CN a invité les Experts à analyser le Rapport sur le Projet SICOMINES pour un nettoyage sur la forme et apporter des améliorations tel que recommandé par le CE et ce, dans un tableau qui reprend la formulation du Consultant à droite et à gauche, l'amélioration apportée, en se référant aussi aux divers documents scannés par Lucie, la Secrétaire.

Le CN a fait part d'une proposition de formation proposée par une Maison extérieure sur la Norme ITIE qu'il a estimée inopportune, vu que le ST dispose en son sein des ressources humaines nécessaires pour assurer ladite formation. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité de poursuivre la mise à niveau de nouveaux consultants en




Date : 04 octobre 2021

Heure : 8h30 – 9h25'

Lieu : Bureau du ST Kinshasa et Lubumbashi (présentiel et virtuel)

N° : .../2021

Page 2/2

organisant en interne des séances aussi bien par lui-même que par les anciens Experts et ce, à raison de 1 ou 2 heures par jour.

4. Divers

- Le Responsable administratif et financier est revenu sur des inquiétudes soulevées par certains consultants du ST au sujet de la retenue opérée récemment sur les honoraires du mois passé à verser à la mutuelle de santé. Le CN a rappelé qu'il s'agit d'une obligation contractuelle.
Après discussions et échanges de vues, il a été arrêté que chaque consultant est tenu d'apporter la preuve de son affiliation à une mutuelle de santé de son choix ou de sa souscription à une assurance santé. Le CN recommande une concertation et harmonisation de vues entre consultants pour clôturer cette question.
- Conformément aux recommandations du dernier Comité Exécutif, le Manuel de procédures doit être corrigé en élaguant les questions se rapportant à la retenue sur honoraires à verser au consultant à la fin du contrat. Après échange de vues, la question est laissée à l'appréciation de chaque consultant.

A l'issue de cette réunion, le CN a invité tous les nouveaux consultants à rejoindre la salle des réunions pour la formation dans 30 minutes.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion commencée à 8h 30' a pris fin à 9h25'.

6. Relever des décisions :

- ✓ Publication des contrats en se rassurant sur ce que le CTCPM a déjà publié. Gilbert est chargé de mettre à jour la liste de documents à publier ;
- ✓ Transmission d'urgence d'éléments au FMI ;
- ✓ Prendre toutes les dispositions pour la bonne tenue de l'atelier du 05.10.2021 sur l'intégration du secteur forestier ;
- ✓ Se rassurer que toutes les lettres ont été déposées ;
- ✓ La cellule des experts doit lire le Rapport Intérimaire SICOMINES afin de le nettoyer complètement et faire un tableau Word pour proposer les points d'amélioration ;
- ✓ Assurer la formation de nouveaux consultants chaque jour à raison d'au moins une heure par séance pour présenter chaque exigence de la norme ITIE avec la participation de Dieudonné Lukoji en ligne (Marylou pour suivi).

Validation

	Nom et prénom	Signature	Date
Rédacteur du CR	Caleb B. MUKADI		04 OCT 2021
Validation du CR	Jean-Jacques KAYEMBE M.		05 OCT 2021